



Questions :

Faut-il être membre du Ski-club Salins pour inscrire mon enfant aux cours de ski organisés avec l'Ecole Suisse de Ski ?

Oui, il faut être membre « famille ». Vous avez la possibilité de devenir membre en vous inscrivant sur notre site internet, rubrique « inscriptions ».

Est-on obligé de passer par le site internet pour les inscriptions (cours de ski enfant organisés avec l'Ecole Suisse de Ski ET pour devenir membre) ?

Oui, il faut s'inscrire sur notre site internet, rubrique « inscriptions », on ne prend aucune inscription par email ou téléphone.

Peut-on employer les chèques scolaires pour le paiement des cours de ski enfants organisés avec l'Ecole Suisse de Ski ET pour la cotisation annuelle ?

Oui bien sûr. Vous déduisez de votre facture total le chèque scolaire. Ensuite, vous apportez le chèque scolaire le premier jour des cours de ski enfants et le donnez à un membre du comité.

Comment puis-je savoir quel est le niveau de ski de mon enfant pour l'inscription au cours de ski organisé avec l'Ecole Suisse de Ski ?

Consultez l'aide au fond de la rubrique « inscriptions », nommée : Quel niveau de ski pour mon enfant ?

Si mon enfant est malade et ne peut pas venir au cours de ski, à qui dois-je annoncer son absence ?

Laissez un message au 078 805 22 86 (secrétaire), numéro à utiliser uniquement en cas d'absence aux cours de ski enfants organisés avec l'Ecole Suisse de Ski.

Pour des demandes de renseignements, veuillez écrire un email à caroline.scs@outlook.com.